Ville de Neuchâtel

# Vivre la ville!

Mercredi 25.03.09 | 42e année | No 10

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Des tubes très attendus

Dans notre canton, on a assisté ces derniers temps à un début de polémique sur l'éventuelle dangerosité du tunnel autoroutier sous la Vue-des-Alpes. Fort heureusement, les élections cantonales, à nos portes, font que la vieille querelle entre les partisans de la route et les partisans du rail a été tuée dans l'œuf et qu'elle ne renaîtra vraisemblablement jamais tant l'ensemble du monde politique cantonal est uni, et par chance, derrière le projet de tram-train entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, le TransRUN. Il convient ici par ailleurs de saluer le talent avec lequel le Conseil d'Etat a piloté ce dossier puisque la Confédération a reconnu la pertinence de ce projet en l'intégrant dans le soutien financier lié à la politique d'agglomération. L'accord passé le 20 mars 2009 entre l'exécutif cantonal et les CFF relativement à la future exploitation du TransRUN ouvre au surplus l'espoir que ce projet pourrait obtenir une subvention fédérale dès 2011 déjà! Quant à la dangerosité des tunnels, de grâce, n'entretenons pas les peurs. Tous les moyens de transport sont potentiellement dangereux et nous rappellent, parfois, que la vie est courte et que le destin peut être cruel. Au contraire, réjouissons-nous du début du percement du tronçon du tunnel Auvernier Est – Serrières qui permettra de donner aux habitants de Serrières un accès direct au lac et de bien meilleures conditions de vie et qui permettra, en ces temps économiques difficiles, de maintenir voire de créer des emplois. Réjouissons-nous d'avoir bientôt deux nouveaux tubes dans le canton, le tunnel de l'A5 et le tunnel du TranRUN. Et puis, sainte Barbe veille certes sur les mineurs, les pompiers et les artificiers mais je suis convaincue qu'elle veille aussi sur nous, il suffit d'y croire!

*Valérie Garbani*
*Directrice de l'environnement, des transports et du développement durable*




Une première haveuse a attaqué en début de semaine le percement de la calotte du tube nord du tunnel autoroutier de Serrières.

# Percées pour les transports

**La cause des transports a effectué une percée décisive ces derniers jours à Neuchâtel. Alors qu'une haveuse attaquait lundi le percement du tunnel autoroutier de Serrières, le Conseil d'Etat embarquait les CFF dans le TransRUN. L'évitement de Serrières sera terminé fin 2013. Et la liaison ferroviaire souterraine entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds pourrait être opérationnelle en 2018.**

Il y a une année que les travaux préparatoires ont commencé sur l'A5 à Serrières mais c'est aujourd'hui seulement que débute le percement proprement dit des deux tubes autoroutiers longs de 829 mètres (tube nord) et de 773 mètres (tube sud). Les travaux d'excavation dureront 42 mois, soit jusqu'au printemps 2012. Le trafic empruntera les tunnels fin 2013 tandis que l'aménagement de l'ensemble du secteur en chantier se terminera en 2014.

### Moins de bruit

Ce double tunnel permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants de Serrières qui retrouveront à l'endroit de l'ancien Dauphin un accès piétonnier direct au lac par-dessus l'autoroute enterrée. Il augmentera la sécurité en séparant le trafic de la route cantonale et de l'autoroute. Il favorisera la création d'une 2e voie pour le Littorail et améliorera la desserte de la zone industrielle. Un revêtement phono-absorbant réduira le bruit en provenance de l'autoroute. Enfin, les 155 millions de francs investis dans ces travaux procureront du travail.

### TransRUN en bonne voie

Avec la Confédération, le Conseil d'Etat investit dans les infrastructures routières mais ne perd pas de vue les transports publics. Vendredi passé, il a reçu au Château la direction générale des CFF. Les deux parties ont décidé de former un groupe de travail pour faire avancer le TransRUN et envisager un partenariat public-privé pour son financement devisé à 550 millions. Objectif: déposer un avant-projet en 2010 et ouvrir le TransRUN au public en 2018.



3

Les Autorités communales ont récompensé les sportifs neuchâtelois qui se sont surpassés dans leur discipline en 2008.



5

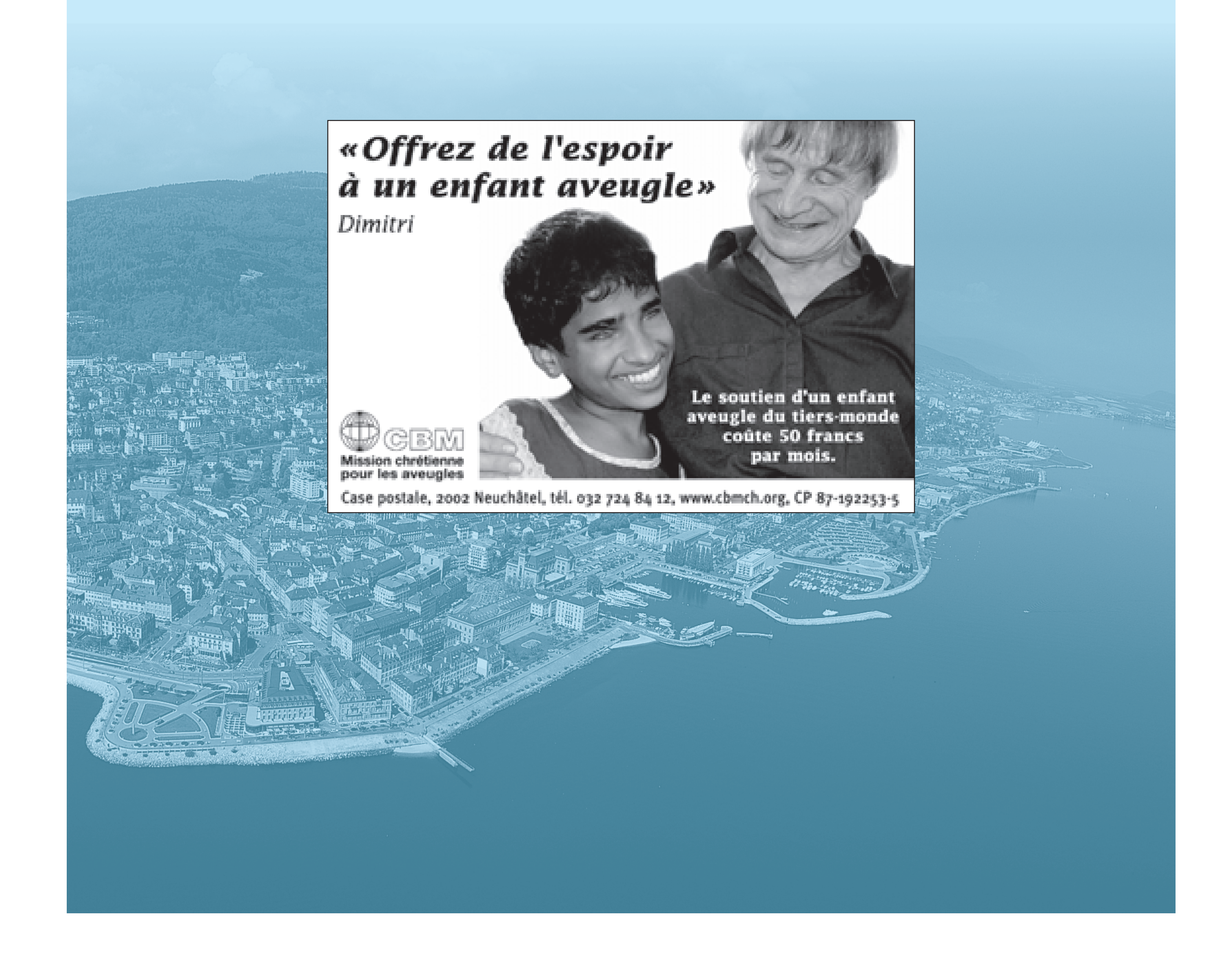
Le prix de l'Institut neuchâtelois est allé cette année à la célèbre Agota Kristof, qui vit à Neuchâtel.



10

La Conseillère communale Valérie Garbani quittera ses fonctions plus tôt que prévu pour des raisons d'organisation.

Limonade citron 1.5 l
Virgin Cola - Thé froid
30 ct
Casse-Prix
Mathod
Entre Orbe et Yverdon



Dans ce numéro

## Code vestimentaire

Le Musée d'ethnographie présente une exposition de photos prises par la styliste et costumière suisse Lisa Meier à Blantyre, au Malawi, entre 2003 et 2008. Cette dernière a photographié des jeunes gens de la ville commerçante de Blantyre, en focalisant son attention sur leurs vêtements.

Page 5

## Les erreurs de vote

Les citoyennes et citoyens neuchâtelois sont appelés dès à présent à voter afin d'élire ou de réélire les futur(e)s membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Attention à la procédure car chaque année, bon nombre de bulletins doivent être écartés en raison d'erreurs. Tour d'horizon et mode d'emploi avec Bertrand Cottier, vice-chancelier.

Pages 8-9



## Fête au QKC

Le Queen Kong Club, anciennement Namasté, fêtera les 2, 3 et 4 avril prochain sa première année. Au programme, souper cajun, folk, électro, accordéon et concert de blues. Retour sur une année riche en aventure avec Xavière Sennac, programmatrice-administratrice du QKC.

Page 16

**Les mérites sportifs sont attribués à ceux et celles qui ont excellé dans leur discipline en 2008**




Les sportifs se sont réunis à la fin de la cérémonie pour la traditionnelle photo de famille !

# Champions récompensés

**La cérémonie durant laquelle les Autorités de la Ville de Neuchâtel récompensent les sportifs méritants neuchâtelois de l'année 2008 s'est déroulée récemment à la Riveraine. Haltérophiles, gymnastes, karatékas et nageurs du Red-Fish ont notamment reçu les honneurs, lors de cette soirée pimentée par des démonstrations de « Football freestyle » et de danse.**

**Mérite athlètes d'honneur**: Gilles Jaquet (snowboard), Fanny Greandjean (GR), Steve Zampieri (cyclisme), Yves Rossi (fusionman).

**Mérite dirigeant d'honneur**: Olivier Junod, ancien président FSG Serrières.

**Mérite entraîneurs**: Franco Pisino (karaté), Thibaut Petit (basket), Sébastien Gautsch (natation).

**Mérites « coup de cœur »**

Roger Maffioli (FC Audax, posthume), Joëlle Huguenin (championne du monde de jonglage).

**Basket, Université BC Neuchâtel :** Sophie Charlier, Cameo Hicks, Nina Crelot, Kadie Riverin, Noémie Mayombo, Prisca Mwana Ngele, Alexia Rol, Caroline Turin, Katia Clément, Katalin Kurtosi, Emilie Raboud, Fanny Eppner, Thibaut Petit, Benjamin Debry, Antje Carrel, Charlotte Chenu, Jandira Vieira Simao, Alexandra Budowski, Anne-Sophie



Gavin, Leticia Blanc, Fanny Delacretaz, Soop-Tzi Tang, Meghanne Kolly, Riphaine Sette, Lauriane Guyot.

**Gymnastique rythmique, GR Neuchâtel**: Elea Zimmerli.

**Gymnastique artistique, Gym Serrières**: Nathan Bösinger.

**Karaté, Neuchâtel Karaté Do**: Shqiprim Salihu, Jonas Martin, Helen Maeder, Nahuel Pascucci, Fabrizio Gelsomino.

**Natation, Red-Fish Neuchâtel**: Adrien Perez, Duncan Jacot-Descombes, Candice Dupasquier, Océane Buoso, Allegra Schär, Carine Rognon, Christian Schneiter, Kim Fleury, Sherra Buoso, François Messer, John Herzig, Matthias Vauthier, Alessandro Gaffuri, Sven Erni, Daniel Schönenberg, Maïlys Perrenoud, Laura Palmieri, Virginie Müller, Yul Münger, Justin Carrard, Jérémy Barfuss, Jean-François Rochat.

**Volleyball, NUC**: Philippe Schuetz, Jocelyne Gutknecht, Magali Roy, Eve Hügi, Camille Dubois, Laetitia Portmann, Cindy Wigger, Laura Girolami, Cynthia Robbiani, Julia Perriraz, Liticia Machado.

**Powerlifting, Club Haltérophile de Neuchâtel**: Agostino Trevisan, René Ulrich, Jimi De Luca, Carlos Ferreira, Myriam Aitkins.

**Bodybuilding, Club Haltérophile de Neuchâtel**: Corinne Flückiger.

**Tir à l'arc, Tir à l'Arc Neuchâtel**: Avio Garavaldi, Carole Weber, Rémy Weber.

**Ball trap, Ball Trap club Neuchâtel**: Nassim Khayrallah.

**Tir au pistolet, Club de Tir Neuchâtel Sport**: Tamara Faedo.

**Rock'n roll acrobatique, Tic-Tac Rock Club**: Jade Mandorino, Maurizio Mandorino, Marion Fiorucci, Bastien Leuba, Elody Bastos, Maxime Jeannerat.

**Des valeurs**

« Les sportifs méritants portent très haut les couleurs de la ville », a déclaré la directrice des sports Françoise Jeanneret, à l'occasion de son allocution. La Conseillère communale a également salué ces exemples sur le plan sportif, qui le sont aussi « sur le plan de leurs valeurs personnelles, de leur esprit d'équipe. Cette dimension-là est importante dans un monde qui s'individualise en permanence ». La soirée, agrémentée par des démonstrations de « football freestyle », s'est terminée tout en musique avec la danse des élèves du Giant studio. (lap)



**Le MEN présente une tentative photographique de décodage des vêtements portés par la jeunesse de Blantyre, au Malawi**

# S'habiller sans miroir

**Le Musée d'ethnographie présente une exposition de photos prises par la styliste et costumière suisse Lisa Meier à Blantyre, au Malawi, entre 2003 et 2008. Cette tentative de décoder les vêtements portés par la jeunesse de cette ville est à voir jusqu'au 10 mai en marge de l'exposition « La marque jeune », prolongée jusqu'au 17 mai. Le MEN diffusera par ailleurs le 31 mars à 20h30 un documentaire de Patric Jan. Intitulé « D'un mur à l'autre », ce film propose une traversée de l'Europe des migrations.**

La costumière et décoratrice Lisa Meier a photographié des jeunes gens de la ville commerçante de Blantyre, en focalisant son attention sur leurs vêtements. A la fois subjectif et direct, son travail porte sur des représentations complexes offrant plusieurs couches interprétatives. « L'habillement est une enveloppe artistique qui entoure les hommes, les protège, les décore. C'est un moyen de communication non verbal. Savoir lire et décrire l'habillement permet d'avoir un accès privilégié aux hommes et à leur quotidien », explique la photographe.

### A la recherche du banal

Le Malawi fait partie des dix états les plus pauvres du monde. Blantyre se situe au sud du pays et compte environ 700'000 habitants. L'exposition montre des hommes vêtus d'habits typiques pour Blantyre, sur une toile de fond dessinant les structures, les couleurs, les lignes et les formes d'un environnement commun. Lisa Meier a photographié des personnes rencontrées par hasard une seule fois, d'autres qu'elle a revues et d'autres encore avec qui elle a collaboré. Tous ces gens se sont fait remarquer grâce à leurs vêtements, à la façon dont ils les traitaient ou les portaient, précise la photographe toujours à la recherche du banal et de l'inaperçu.

### Principe de base

S'habiller conformément à l'occasion, montrer du respect envers autrui, ne pas offenser un ensemble harmonieux de couleurs et respecter le code vestimentaire de sa propre culture et de sa religion : telles sont les règles que bien des personnes photographiées ont avancées comme principe de base de leur façon de se vêtir.



Thérésa (à gauche) porte une tenue de loisir et Agatha s'est habillée pour faire du shopping et rencontrer des amis. • **MEN – Photo : Lisa Meier**

### L'origine des vêtements

Les nouveaux vêtements de style occidental portés à Blantyre proviennent en grande partie d'Afrique du Sud. Il ont été apportés comme cadeau, achetés dans des magasins à Blantyre, ou rachetés par des privés faisant du commerce avec des produits de luxe. Des nouveaux vêtements de style occidental ou africain sont aussi commandés chez le tailleur local. Les habits de deuxième main proviennent d'un des nombreux marchés de la ville ou d'un des magasins qui vendent des habits déjà portés. Lisa Meier a centré son intérêt sur les objets qu'on leur ajoutait.

### Pas de miroir

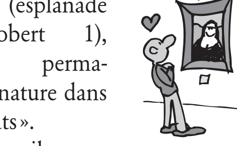
A noter que, sur les marchés d'habits de deuxième main du Malawi, il n'y a pas de miroir, pas plus d'ailleurs que dans de nombreux magasins et dans les maisons. Essayer des habits sans miroir. Acheter des habits sans miroir. S'habiller sans miroir. Cela donne à réfléchir...



**Agenda culturel**

## Galeries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 30 avril, exposition « Vos souvenirs sont notre mémoire ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.



**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 5 avril, exposition : « Le musée en devenir ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Galeries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement. » Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition « La marque jeune ». Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'Art Neuchâtel (CAN)** (rue des Moulins 37), jusqu'au 12 avril, exposition Fabien Giraud et Raphaël Siboni « Nilf calculating infinity ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures Mercredi 25 mars à 20h, conférence Jean Zermatten. www.cdn.ch

**Galerie des Amis des Arts** (L.-Robert 1a), jusqu'au 26 avril, exposition Elisabeth Pérusset, peinture et Marie-Claire Meier, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

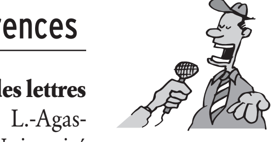
**Galerie Caractère** (Bellevaux 24), jusqu'au 4 avril, exposition Luis Acosta, bijoux contemporains. Ouvert me + ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (Château 8), du 29 mars au 10 mai, exposition La beauté de l'estampe. Vernissage, samedi 28 mars de 16 à 19 heures.

**Galerie du Pommier** (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix : « Le Bodhi, le Banyan et autres histoires. » Ouvert lu-ve (sauf lundi matin) 9h à 12 heures et de 14 à 18 heures.

**Tour de Diesse** (Château 6), jusqu'au 4 avril, exposition Jean-Claude Kerwand, peinture. Ouvert ma-ve de 14h30-18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

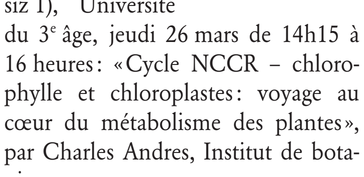
## Spectacle



**Cité Universitaire**, jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 mars à 20h30 : « Rigole pas ça pourrait t'arriver ». Spectacle de l'animateur Daniel Juillerat. Réservations : Pharmacie Bugnon, tél. 032 725 49 09 ou 032 731 53 15.

## Conférences





**Faculté des lettres** (espace L.-Agassiz 1), Université du 3e âge, jeudi 26 mars de 14h15 à 16 heures : « Cycle NCCR – chlorophylle et chloroplastes : voyage au cœur du métabolisme des plantes », par Charles Andres, Institut de botanique.

Mardi 31 mars de 14h15 à 16 heures : « Histoires naturelles », par Blaise Mulhauser, conservateur au MHN.



L'actualité culturelle

## Ôdieuses microfictions

Yann Mercanton et son ôdieuse compagnie présenteront, les 25 et 26 mars, le spectacle *Microfictions* au Théâtre du Pommier.
Avec *Microfictions*, Régis Jauffret tire le portrait d'une vérité crue. Nous voilà désarmés par la justesse de l'observation et contraints de rire du pire. Et si les mots dérangent, c'est peut-être parce qu'ils parlent de notre propre hypocrisie, de ce que nous ne voulons pas entendre mais qui se murmure tout bas. Ce projet est né de l'urgence de «dire» cette vérité à travers l'intimité du théâtre.
**Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mercredi 25 et jeudi 26 mars à 20 heures. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch**

## «Douze vendredis»



Antonia Nardone interprétera vendredi 27 mars, des œuvres de Franck, Petrali et Reger, dans le cadre des «douze vendredis» à la Collégiale. Née en 1979 sur la Côte adriatique, Antonia Nardone débute ses études musicales avec le piano et obtient les diplômes de piano et d'orgue. Son activité d'organiste la conduit à plusieurs festivals européens. Depuis 1998 elle obtient toute une série de prix et de distinctions. L'organiste poursuit ses études d'orgue depuis 2006 dans la classe de Guy Bovet et passe ce mois-ci ses examens de diplôme.
**Collégiale, vendredi 27 mars à 18h30. Entrée libre, collecte (prix indicatif Fr. 15.–).**

## Ensemble instrumental neuchâtelois

L'Ensemble instrumental neuchâtelois donnera un concert dimanche 29 mars au Temple du Bas.
Placé sous la direction de Pierre-Henri Ducommun, l'Ensemble instrumental accompagné de Jimmy Kostolias – spécialisé autant dans la guitare classique que dans la guitare brésilienne – interprétera des œuvres de Grieg, Kostolias, Vivaldi et Offenbach.
**Temple du Bas, dimanche 29 mars à 17 heures. Entrée libre, collecte (prix indicatif Fr. 20.–)**

## Anniversaire des orgues de Notre-Dame

Le cycle «bourdons et voix céleste» organisé pour le 80e anniversaire des orgues de la Basilique Notre-Dame continue avec Anne Méry-Pedroli, professeure au Conservatoire neuchâtelois, pour un récital-découverte de trente minutes.
Anne Méry-Pedroli a étudié l'orgue au Conservatoire de Neuchâtel. Elle a obtenu les diplômes d'orgue et de virtuosité avec distinction et enseigne actuellement l'orgue au Conservatoire de Neuchâtel. Elle est titulaire des grandes orgues de la Basilique Notre-Dame de Lausanne. L'artiste interprètera des œuvres de Haydn, Petrali et Boellmann.
**Eglise Notre-Dame, dimanche 29 mars à 17h30.**



Le Prix de l'Institut Neuchâtelois décerné à Agota Kristof, écrivaine hongroise exilée à Neuchâtel

# Du désespoir au fatalisme

**Le sait-on assez? Neuchâtel sert de refuge depuis 53 ans à l'un des écrivains contemporains les plus déroutants: Agota Kristof. L'Institut Neuchâtelois s'est chargé de nous le rappeler samedi en décernant son Prix à cette exilée hongroise. Ses enfants représentaient leur mère affaiblie et malade, qui avait décliné l'invitation.**

Agota Kristof avait 21 ans lorsqu'elle a fui la Hongrie après le soulèvement de 1956 dans lequel son mari était impliqué. Elle a échoué par hasard à Neuchâtel où elle vit discrètement depuis. Cette écrivaine exilée dans une terre que les circonstances ont choisi pour elle, a laissé son âme dans son village hongrois, a indiqué samedi à l'aula des Jeunes-Rives le président de l'Institut Neuchâtelois Thierry Béguin.

**La trilogie des jumeaux**

Agota Kristof est l'un des auteurs les plus pessimistes que l'on puisse rencontrer. Pour elle, la vie est sans issue. Elle s'avère même cruelle comme le monde entier le découvre à la fin des années 80 lorsque paraît la trilogie des jumeaux: «Le grand cahier», «La preuve» et «Le 3e mensonge», trois romans qui furent par la suite traduits en 37 langues! Et pourtant… Marie-Thérèse Lathion, collaboratrice spécialisée des Archives littéraires suisses, croit déceler dans l'univers noir et sans issue d'Agota Kristof une sorte de fatalisme apaisant s'installant en fin de vie.



Agota Kristof vit en exil à Neuchâtel depuis 53 ans • **Photo: sp**

**Agrégation morale**

En acceptant ce prix, sorte d'agrégation morale dans notre communauté, Agota Kristof honore notre pays, a déclaré Thierry Béguin. «Mes amis, ils sont tous morts», s'est entendu répondre le président de l'Institut lorsqu'il a demandé à la lauréate âgée de 74 ans quelles personnes elle entendait inviter à la cérémonie. Et Agota Kristof d'ajouter: «Demandez à ma femme de ménage!»

**Danse hongroise**

Ce sont ses enfants qui ont reçu le prix en son absence. Le guitariste Julien Baillod a interprété plusieurs de ses compositions inspirées de danses hongroises tandis que la comédienne Carine Baillod rendait hommage à sa mère en lisant des extraits de son œuvre.



Agota Kristof (à gauche) à huit ans avec sa mère et ses deux frères • **Photo: sp**



Chronique culturelle



## Achetons à la Côte

Le groupe neuchâtelois Ashton A. Blues Band a verni vendredi à la Tour de Rive de La Neuveville son dernier CD. Intitulé «Beer, Bread and Blues», ce petit bijou a de quoi réveiller un soixante-huitard attardé qui en a pourtant vu – et entendu – d'autres… Fondé en 1978 par Andy Duggan suite à de mémorables «jam» au Jazzland, ce band connaît une nouvelle jeunesse grâce à l'arrivée de forces vives. J'ai nommé à la guitare solo l'excellent Mathieu Neuenschwander (salut mon neveu), accessoirement animateur à RTN, qui vous tire les larmes lorsqu'il fait chialer sa Fender Telecaster. J'ai nommé aussi la chanteuse Véronica Singh qui a une pêche d'enfer et vous fout les frissons quand elle attaque «Proud Mary» d'Ike et Tina Turner. Mais Ashton A. Blues Band, qui tire son nom du slogan publicitaire «Achetons à la Côte» (???!!!), ne joue pas que de la musique de vieux. Avec du pain, de la bière et du blues, il ravit les amateurs d'envolées au sax – incroyable Jeff Schindler – tout autant que les admiratrices de la voix rocailleuse d'Andy. Du pur houblon que ce CD!

*Patrice Neuenschwander*

## Aux Editions Messeiller




*Archibald Quartier.*

### Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'École des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.
188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

*Adolphe Ischer*

### Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'École normale, puis inspecteur des études.
Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.
179 pages, format 14,8 cm x 21 cm

## Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

………. ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.–.
………. ex. de l'ouvrage «Suivez le guide» de Adophe Isher au prix de Fr. 18.-.

………. **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.– au lieu de 36.–**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: ____________________

Prénom: ____________________

Rue et N°: ____________________

NP et localité: ____________________

Téléphone: ____________________

Date: ____________________

Signature: ____________________



Dans le cadre du projet Holistic, Neuchâtel assainit ses bâtiments anciens

# Performance énergétique : l'Université montre l'exemple

**Un auditoire flambant neuf, un espace bibliothèque réorganisé et un nouvel ascenseur adapté aux personnes à mobilité réduite… A l'occasion de son 125e anniversaire, le bâtiment abritant la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel s'offre une véritable cure de jouvence. Cerise sur le gâteau, dans le cadre du projet européen Holistic, l'établissement s'offre de très nettes améliorations thermiques !**

Après plus d'un siècle de bons et loyaux services, l'Alma Mater de l'Université, située à l'avenue du 1er-Mars 26 avait bien besoin d'un petit lifting. Sur le plan de la performance énergétique, cet édifice à l'architecture remarquable, présentant un potentiel d'économies intéressant, à l'image de nombreux bâtiments anciens.

**Un seul mot d'ordre : optimiser !**

Réduire efficacement la consommation énergétique d'un bâtiment historique passe immanquablement par un assainissement de qualité, qui ne dénature pas la qualité des façades. C'est pourquoi les travaux entrepris à l'Alma Mater ont consisté en des interventions soigneusement ciblées. De la pose systématique de nouvelles fenêtres à haute performance énergétique à l'isolation des mansardes des combles, une bonne part des mesures prises ont visé à atténuer les pertes de chaleur… Mais rendre l'enveloppe plus étanche n'a pas été le seul objectif. Ainsi, la connexion au réseau de chauffage à distance a été refaite avec la pose d'un nouvel échangeur, les radiateurs se sont vus équiper de vannes thermostatiques et l'ensemble de l'éclairage a été assaini. Par ailleurs, le système de ventilation contrôlée a été rénové et étendu à plusieurs salles de cours ; il est en cours d'installation.



La Faculté de droit de l'Université fait peau neuve.

**Un rendement supérieur**

Suite à ces travaux, qui seront achevés à fin août, les performances énergétiques du bâtiment de l'Université seront considérablement améliorées. Ainsi, sa notation sur l'étiquette Display passera de bon (C) à excellent (B).

Compte tenu du volume du bâtiment, l'économie d'énergie prévue est non négligeable : 150 MWh/an soit l'équivalent de 15'000 litres de mazout par année !

*Anne-Claude Cosandey & Jérôme Faivre*




**www.holistic-ne.ch**



## La Ville jeune

**Case à chocs** (quai Ph.-Godet 20), vendredi 27 mars à 23h, Rave K : Electro to disco. In Flagranti (Brooklyn / codek), Black Devil Disco Club (Paris / Lo Recordings), DJ Gaetan aka freaky disko (Lausanne / smokefred).
Samedi 28 mars à 21h : AK-Industry Industrial Hardcore : Suicide Girls (IT), The Teknoist – Live (UK / Nekrolog1k Rec / Ninja Columbo / Pacemaker), Bryan Fury (UK / Nekrolog1k Rec / Pacemaker / Deathchant), Schemboy – Live.

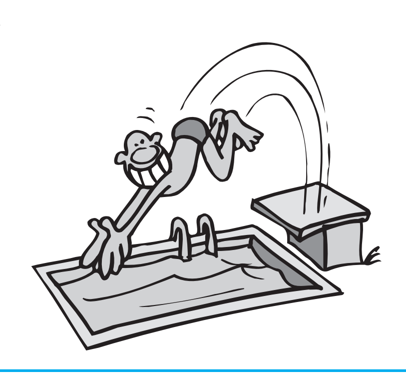
**Queen Kong Club**, jeudi 26 mars à 21h, le salon de Sacha : Movies & Electro. Party : Orange Dub invite DJedjotronic (Paris / Boysnoize records. Entrée : Fr. 8.–/5.–.
Samedi 28 mars à 22h : folk, Pierre Omer (Genève, Radiogram Records). Entrée : Fr. 10.–.



## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

**La piscine intérieure sera fermée au public vendredi 27 mars dès 18 heures, samedi 28 et dimanche 29 mars (journées entières) en raison des Championnats suisses des clubs – finales A et B.**



**Société Nautique de Neuchâtel** (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos : www.aviron.ch, contact : info@aviron.ch

**Football corporatif**
Vendredi 27 mars, terrain des Charmettes, 20h15, New Look/C. Italiano-Bar 21, groupe A.
Lundi 30 mars, terrain des Charmettes, 18h45, EM-Microelectronic-La Gondola, groupe A.
A 20h15, Casa d'Italia-New Look/C. Italiano, groupe A.
Mardi 31 mars, terrain des Charmettes, 18h45, FEN fête l'Uni-Mikron, groupe B.
A 20h15, Baxter-Bar 21, groupe A.

**Football**
Vendredi 27 mars, Pierre-à-Bot terrain naturel, 20h15, Audax-Ticino, vétérans.
Vendredi 27 mars, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Serrières II-Bosna, 2e ligue.
Samedi 28 mars, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-Bevaix, juniors E1.
A 10h30, Serrières-NE Xamax, juniors D1.
A 14h, Serrières-Colombier, juniors B.
Samedi 28 mars, stade de la Maladière, 14h, Team Fribourg AFF-Xamax-Team Servette Carouge, M17.
Dimanche 29 mars, stade de la Maladière, 14h, NE Xamax-Concordia Lausanne, 2e ligue fém.
Dimanche 29 mars, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 15h, Serrières I-Colombier, 2e ligue inter.

**Rugby**
Samedi 28 mars, terrain de Puits-Godet, 15h, Neuchâtel-Sports RC-RC Lugano, LNB.



**Oubli de signatures, confusion d'enveloppe et gribouillage figurent parmi les raisons qui rendent les votes invalides**

# Au secours, mon vote est nul !

**En charge des droits politiques à la Ville de Neuchâtel depuis 2003 et vice-chancelier depuis 2005, Bertrand Cottier en a vu de belles en ce qui concerne les erreurs commises par les citoyens lors de votations et autres scrutins. Lors des élections communales du 27 avril 2008, par exemple, 213 votes sur 9107, soit environ 2% des bulletins, ont été considérés comme nuls ou écartés, en raison de diverses fautes commises par les votants. Retour sur la nature de ces étourderies.**

«Plusieurs personnes envoient tout en règle mais oublient de signer ou d'indiquer leur date de naissance», indique Bertrand Cottier, brandissant à titre d'exemple une carte de vote, qu'il a déjà reçue à l'occasion des élections cantonales du 5 avril. Un oubli malheureux, puisqu'il provoque aussitôt la non prise en compte du vote. «Ce genre d'erreur est difficile à corriger puisqu'il s'agit certainement d'étourderie», note le vice-chancelier.

### Mélange d'enveloppes

En revanche, la deuxième catégorie des bourdes les plus fréquentes, soit la confusion d'enveloppes, est un problème plus profond. «Malheureusement, certains citoyens ne sont pas à l'aise avec ce système.» Ainsi, plusieurs enveloppes de vote arrivent seules, sans cartes de vote. «Il arrive aussi que les membres d'une famille, par exemple, insèrent quatre enveloppes de vote dans une enveloppe de transmission avec seulement trois cartes de vote, provoquant ainsi la mise à l'écart de tous les bulletins», regrette Bertrand Cottier. Ce dernier genre d'erreur est apparu en 2006, année depuis laquelle il est devenu obligatoire d'affranchir son enveloppe lors du vote par correspondance.

### Parfois drôle

D'autres sources d'annulation ont également été constatées avec les années et certaines se révèlent même assez cocasses. Ainsi, quelques citoyens donnent leur suffrage à des personnages de dessin animé (Tic et Tac, Oncle Picsou…), tapent leur texte à la machine à écrire, envoient leur enveloppe alors que les résultats sont déjà connus ou signent les bulletins de vote. «Parfois, nous relevons des mentions injurieuses ou des dessins comme des soleils ou des maisons», commente Bertrand Cottier, songeur. Sans oublier les personnes qui décident de voter oui… et non en même temps ou qui expliquent leur choix par de longues tirades politiques. «C'est assez étonnant et assez regrettable, car les citoyens ont fait l'effort d'envoyer ou d'amener leur bulletin, mais ils le rendent invalide.»

### Fautes non signalées

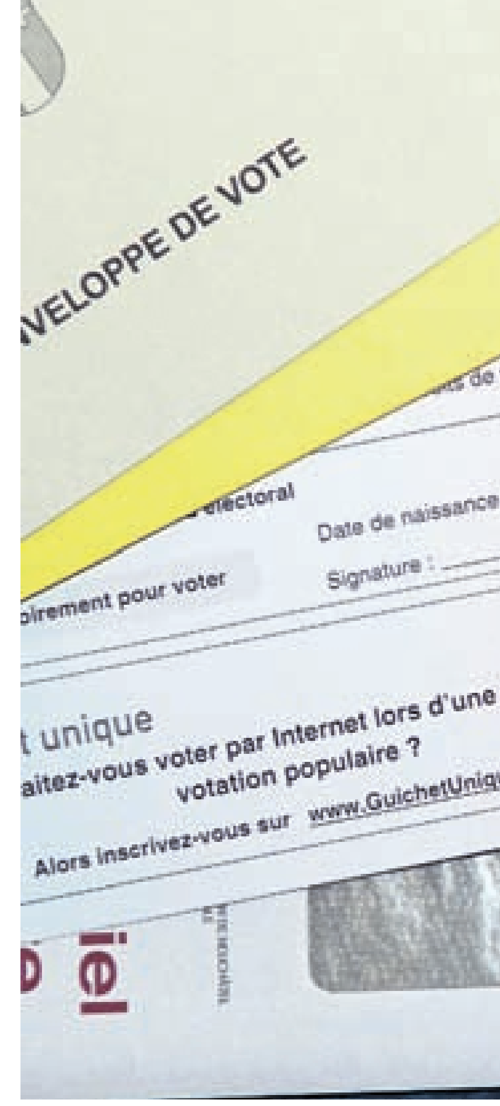
Ces personnes, dont le vote n'a pas été pris en compte, sont-elles informées de leurs erreurs ? Non, répond Bertrand Cottier, inflexible. «Nous dépendons du secret de fonction et ne pouvons pas répondre à tous les gens qui se trompent. D'ailleurs, les enveloppes de vote qui arrivent sans carte de vote ne sont même pas ouvertes, même si elles contiennent la carte de vote à l'intérieur, par exemple.» Les règles sont par ailleurs très strictes à ce sujet. Elles émanent de la loi cantonale sur les droits politiques et des instructions officielles de la chancellerie d'Etat. Les pratiques ne sont cependant pas les mêmes dans tous les cantons. «Certains ne pratiquent pas le vote par correspondance, par exemple. A Neuchâtel, depuis son introduction, le concept a permis de faire passer le taux de participation de 35 à 50% environ», précise le vice-chancelier.

### Réponse aux questions

«Si les gens perdent leur matériel de vote, nous désactivons l'ancien et leur redonnons le tout jusqu'au vendredi précédant l'élection. Mais attention ! Même si entre temps le matériel est retrouvé, il est impératif de voter avec le nouveau», prévient Bertrand Cottier. A noter que le Contrôle des habitants répond à toutes les questions techniques concernant les prochaines élections, aux guichets ou par téléphone. (Voir aussi en page 9.) (lap)

Le matériel de vote peut être inséré dans la boîte aux lettres du Contrôle des habitants ou celle de l'Administration communale.






Deux exemples à ne pas suivre : envoyer la carte de vote



**Mode d'emploi pour ne pas se tromper lo**

# Comment vo

**Les citoyens de tout le canton sont appelés à voter dès à présent afin d'élire ou de réélire les futur(e)s membres du Grand Conseil (115 sièges) et du Conseil d'Etat (5 sièges). Mode d'emploi.**

Les candidats au **Grand Conseil** (législatif) sont élus selon le système de la représentation proportionnelle : les voix sont d'abord attribuées au parti, avant de l'être à un candidat en fonction du score personnel. Le citoyen peut voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges attribués à son district (Neuchâtel : 36/ Boudry : 26/ Val-de-Travers : 8/ Val-de-Ruz : 10/Le Locle : 9/ La Chaux-de-Fonds : 26). Il est par ailleurs interdit de voter deux fois pour le même candidat, ainsi que de voter pour des candidats ne figurant pas sur les bulletins officiels du district concerné.

e sans date de naissance ni signature ou faire parvenir l'enveloppe de vote timbrée, sans carte de vote.

ors des élections cantonales du 5 avril 2009

# oter ?

**Bulletins**

Pour le vote, deux possibilités : utiliser l'un des bulletins imprimés, **à détacher impérativement du carnet**, ou établir son propre bulletin manuscrit. Le bulletin imprimé peut être utilisé tel quel (vote compact) ou modifié à la main en biffant un ou plusieurs candidats et/ou en ajoutant le nom d'un ou plusieurs candidats d'un autre parti.

**Noms et partis**

Chaque fois que le citoyen vote pour un candidat, il vote aussi pour son parti. Si un candidat du parti x est ajouté sur la liste du parti y, un suffrage de liste sera enlevé au parti y et ajouté au parti x. En revanche, si un candidat de la liste du parti y est simplement biffé, il sera privé d'un suffrage nominatif, mais le suffrage de liste sera comptabilisé. C'est pour cette raison que dans le cas du bulletin manuscrit, le votant, s'il n'inscrit pas le nombre maximum de candidats, devra indiquer à quelle liste (une seule) il attribue les suffrages restants.

**Dépouillement**

A l'issue du scrutin, le dépouillement se fait en deux temps : on calcule d'abord le nombre de suffrages accordés à chaque parti et on effectue la répartition des sièges. Ensuite, on attribue les sièges obtenus par chaque parti aux candidats en fonction des voix personnelles qu'ils ont comptabilisées.

**Conseil d'Etat**

L'élection au **Conseil d'Etat** (exécutif) se déroule selon le système majoritaire, c'est-à-dire que sont élus les cinq candidats qui obtiennent le plus de suffrages, il n'y a pas de suffrage de liste. Le citoyen ne dispose ainsi que de **cinq voix**. L'élection est à deux tours. Au premier tour, les candidats pour être élus doivent obtenir la majorité absolue, c'est-à-dire plus de la moitié du total des bulletins valables. Si deuxième tour il y a, la majorité relative suffira et seul le nombre de voix sera déterminant. Ici aussi, le vote est possible au moyen des bulletins imprimés ou par bulletin manuscrit, sur feuille blanche.

**Attention aux enveloppes**

En résumé, le citoyen dispose d'une **enveloppe de vote grise (Grand Conseil)** dans laquelle il glissera **un seul bulletin électoral** imprimé ou manuscrit et d'une **enveloppe de vote jaune (Conseil d'Etat)** dans laquelle il mettra un ou plusieurs bulletins électoraux imprimés ou manuscrits, prenant garde qu'ils ne comportent **pas plus de 5 noms** de candidats. (lap)



**Quand ?**

L'électeur peut voter en apportant le pli ou en l'envoyant (affranchi) à l'administration communale. Il doit contenir : les deux enveloppes de vote grise et jaune (sauf si l'électeur ne souhaite voter que pour l'un des deux conseils) et la carte de vote, sur laquelle doivent figurer impérativement **la signature et la date de naissance du votant !** Le matériel de vote doit parvenir à l'administration communale au plus tard le dimanche du scrutin à 10 heures. Passé ce délai, les électeurs peuvent encore se rendre au bureau électoral, situé au faubourg du Lac 1 et ouvert de 10 heures à midi, dimanche 5 avril. (lap)



La Conseillère communale Valérie Garbani quittera ses fonctions le 5 juillet 2009 et non le 30 septembre

# Départ avancé

**Après réflexion, la Conseillère communale Valérie Garbani mettra un terme à sa fonction le 5 juillet de cette année, au lieu du 30 septembre comme précédemment annoncé. Cette nouvelle échéance, explique l'intéressée, permettra à son successeur de prendre connaissance des dossiers durant une période plus calme de la vie administrative.**

Cette anticipation, la Conseillère communale l'explique aussi par le constat que les mois de juillet et août 2009 ne sont pas propices à la finalisation des dossiers en cours en raison des vacances. Il aurait dès lors été impossible de défendre de nouveaux projets lors des sessions du Conseil général de début et fin septembre 2009.

**Planification financière**

Cette décision permettra à la personne qui reprendra le dicastère de l'Environnement, des Transports et du Développement durable de mettre à profit cette période calme de la vie politique pour travailler les dossiers sur le fond, dans des conditions optimales. Cela lui permettra d'élaborer avec le collège du Conseil communal, en toute connaissance de cause, la planification financière quadriennale qui est généralement adoptée par l'exécutif en août. Cette planification définira les dossiers politiques que le successeur de Valérie Garbani aura à défendre ces trois prochaines années. La Conseillère communale ajoute qu'elle organisera avec son successeur, dans le courant du mois de juin, la remise des dossiers.



Valérie Garbani quittera ses fonctions en juillet, afin de permettre à son successeur de prendre connaissance des dossiers.

**La Ville prend acte**

Le Conseil communal prend acte de cette décision et adoptera, dès réception du désistement écrit de Pierre Bonhôte, l'arrêté proclamant élu Olivier Arni, deuxième des viennent ensuite de la liste socialiste issue des élections communales du 27 avril 2008. Son entrée en fonction sera effective lundi 6 juillet 2009. Le mois de juin sera donc consacré à la passation des pouvoirs dans le prolongement des décisions prises.

**Bienvenu**

Le Conseil communal formule une nouvelle fois ses vœux pour l'avenir personnel et professionnel de Valérie Garbani et se réjouit de collaborer avec Olivier Arni. (lap)



A 33 ans, le président de Festi'neuch, Christophe Valley, a été nommé chef de projet pour le Millénaire de la ville

# « Besoin d'un nouveau défi »

**Christophe Valley…tel est le nom de celui qui a été retenu par le Conseil communal, pour assurer le rôle de chef de projet pour le Millénaire de la Ville de Neuchâtel, qui se déroulera en 2011. Marié et père de deux enfant, le nouveau Monsieur Millénaire, actuellement à la tête de Festi'neuch, prendra ses nouvelles fonctions le 14 avril 2009 à temps partiel dans une première étape, pour assurer la transition avec ses activités actuelles.**



«Christophe Valley prendra ses fonctions à la Ville le 14 avril.»

**Quel effet cela fait-il d'avoir été nommé Monsieur Millénaire ?**

Je suis très heureux de la confiance que me témoigne le Conseil communal. Ce projet m'intéresse beaucoup et je me réjouis de pouvoir faire «vivre» cette ville.

**On dit de vous que vous êtes l'homme de la situation, est-ce vrai ?**

Nous ne pourrons l'attester qu'en septembre 2011. Il est toutefois vrai que je me sens à l'aise avec ce projet, en particulier grâce aux deux facettes de ma personnalité. Je suis impliqué aussi bien dans l'événementiel à travers ma petite société qui crée des évènements que dans la création de projet, avec Festi'neuch, notamment. Je travaille actuellement à 80% à Festi'neuch et m'implique dans ma société qui organise des soirées d'entreprises, par exemple. Dernièrement, nous avons réalisé une étude de faisabilité pour le festival celtique de la Tène. Je dispose également d'un diplôme d'économiste en entreprise HES.

**Vous allez devoir quitter Festi'neuch, dont vous avez été la cheville ouvrière, cela vous affecte-t-il ?**

Je vais effectivement quitter le festival de manière progressive. Je travaillerai pour le millénaire à 40% dès le 14 avril, à 80% en juin puis à temps complet dès 2010 et en 2011. Je ne me détache pas totalement du festival car je resterai président de l'association, à titre bénévole. Le festival a beaucoup grandi. Certes il y a encore des choses à développer, mais d'autres personnes sont capables de prendre le relai. J'ai également besoin d'un nouveau défi.

**Comment voyez-vous la célébration du millénaire de la ville ?**

Je pense que cette commémoration doit pouvoir concerner tous les Neuchâtelois. Qu'il s'agisse d'évènements officiels, ou festifs. Il est aussi important de réunir les associations, les sociétés privées et tout le tissu économique. C'est peut-être en ce sens que j'ai pu convaincre le Conseil communal, par ma volonté et peut-être ma capacité à fédérer tous ces gens. Je vais utiliser le réseau que je possède déjà et le développer. (lap)







# Rester soi-même

Mais que peuvent bien avoir eu en commun Elvis Presley, James Dean, Mylène Farmer, Madonna et, sans jeu de mots Michael Jackson ? Dans une société bien réglée, les bons doivent servir de modèle et les méchants d'exemple. Que penser alors des médias people qui ont induit le phénomène d'idole des jeunes, propre au XX^e siècle et qui touche en priorité les adolescents ?

Cette référence à un modèle est toujours contagieuse de nos jours, à l'exemple du président des Etats-Unis d'Amérique qui prête serment sur la même bible qu'Abraham Lincoln. On pourrait relever aussi la First Lady qui inaugure un potager dans le jardin de la Maison Blanche à l'image d'Eleanor Roosevelt pendant la deuxième guerre mondiale. Mais enfin, pourquoi ne pas faire comme les Obama tout simplement, car le peuple met autant de plaisir à renverser les idoles dont il s'est lassé qu'il en a pris à les ériger. Et le temps ne sera alors pas loin où, comme le chantait déjà Johnny Halliday en 1962, « Les gens m'appellent l'idole des jeunes, il en est même qui m'envient, mais s'ils pouvaient savoir dans la vie, combien tout seul je suis, combien tout seul je suis. » Mais rassurez-vous, je suis déjà l'idole de…

*Rémy Voirol*



## Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 16 au 22 mars 2009

- Température extérieure moyenne : 6.6° C.
- Degrés-jours : 93.9 DJ.



## Marché

**Trois fois par semaine**

Dès le jeudi 2 avril prochain et jusqu'au samedi 31 octobre 2009, les marchés se dérouleront trois fois par semaine, à savoir le mardi, le jeudi et le samedi de 6h30 à 13 heures.

**Direction de la police**

## Offre d'emploi

Afin de compléter son effectif aux Piscines du Nid-du-Crô, **pour la saison d'été**, la Direction des sports met au concours les postes suivants :

### plusieurs gardes-bains auxiliaires

- Du 11 mai au 21 septembre
- Du 1^er juin au 21 septembre
- Du 1^er juillet au 31 août

Bons nageurs, bonnes nageuses, possédant le brevet I de sauvetage et le diplôme de massage cardiaque, les gardes-bains seront appelé-es à surveiller les bassins et à participer aux travaux d'entretien et de nettoyage.

Ces postes conviendraient à des personnes disponibles (horaires irréguliers), de confiance, à l'aise dans les contacts avec le public.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler **M. Mario Zanetti**, gestionnaire des piscines de la ville au **032 722 62 22**.

Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation avec curriculum vitae, photographie, copie de diplômes et certificats à l'adresse suivante :

**Administration communale**
**Office du personnel**
**Fbg de l'Hôpital 4**
**2000 Neuchâtel**



## Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants :

**Cours N° 21 – De la soupière à la théière**
*(Re)découverte du plaisir des saveurs buissonnières, des salades des champs et des tartines forestières. Partir à la recherche des plantes comestibles avec un guide-interprète du patrimoine.*
Samedi 2 mai de 9 heures à 12h30. Prix : Fr. 37.– (Fr. 25.– enfants jusqu'à 16 ans). Professeur : Anne-Marie Nicolet.

**Cours N° 22 – Plantes médicinales : le pouvoir des plantes**
*Depuis la nuit des temps, nos ancêtres ont su trouver dans la nature les éléments nécessaires à leur santé au travers des plantes médicinales.*
Cette randonnée a lieu samedi 30 mai de 10 à 17 heures. Prix : Fr. 60.– (Fr. 30.– enfants jusqu'à 16 ans). Professeur : Xavier Denys.

**Cours N° 35 – Le dessin II**
*Cours destiné à toute personne intéressée à se perfectionner en dessin. Quelques soirées seront consacrées au dessin de paysage.*
Le cours aura lieu les 23, 30 avril, 7, 14, 28 mai de 18h15 à 19h45 au CPLN, Maladière 84, salle A22. Prix :Fr. 135.–. Professeur : Béatrice Racine.

**Renseignements et inscriptions : Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40, e-mail : upn@cpln.ch, site internet : www.cpln.ch/upn.**



## Votations fédérales et cantonales

# Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines votations agendées au 17 mai, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès le 14 avril.

Les affiches doivent être déposées jusqu'au mardi 7 avril à 12 heures à la Société générale d'affichage (SGA) de Fribourg, route de Cousimbert 2, 1700 Fribourg (avec la mention « Affiches pour emplacements temporaires en ville de Neuchâtel »).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

**Direction de la police**



## Les Lundis des mots



Bonhomme de fer installé tous les lundis à l'entrée du point de réunion.

**Lundi 30 mars à 20 heures** à la Confiserie Wodey-Suchard, rue du Trésor 5 :
*Contes pour l'heure d'été*
Par les conteurs de la Louvrée.

**Lundi 6 avril à 18 heures** à la Galerie YD, rue Fleury 6 :
*Causerie avec Eric Hazan*
Fondateur et directeur de la Fabrique éditions, Paris.

**Lundi 20 avril à 18 heures** à la Librairie le Cabinet d'Amateur, escalier du Château 2 :
*Critique de la déception*
Café philosophique avec le P^r P.-L. Dubied.



La chronique multimédia de...

# Une guerre froide moins hypocrite !






**Il aura fallu attendre trois ans et demi pour goûter à la suite de la série des « Codename : Panzer ». Ce délai plutôt conséquent dans le monde du jeu vidéo a permis à d'autres titres de se faire une place au soleil dans le genre des jeux de stratégie. Est-ce que « Codename : Panzer : Cold War » va réussir à reconquérir ses fans ?**

L'histoire de « Cold War » débute en 1949 à Berlin, alors que les relations entre l'armée rouge et les Alliés sont plutôt tendues. Mais une collision accidentelle entre deux avions au-dessus de Berlin va précipiter les deux camps dans une guerre sans merci. C'est à ce moment que le scénario diffère de la réalité pour nous emmener dans une réalité parallèle où le conflit entre les deux super puissances se déroule dans une Europe en ruine.

Malgré son développement sur plusieurs années, les graphismes tiennent encore bien la route, grâce au travail soigné effectué par l'équipe de Stormregion. Les environnements sont carrément réussis et abondent de petits détails qui vont séduire les joueurs férus de stratégie. Le moteur physique performant autorise la destruction des nombreux bâtiments qui parsèment les décors. C'est toujours jouissif de réduire un immeuble en cendres où des combattants ennemis sévissent. La réalisation du jeu est fignolée et procure un spectacle digne de la série, mais il vous faut malheureusement un ordinateur très puissant pour profiter au mieux des améliorations visuelles apportées.

Le principe du jeu reste globalement le même. Vous dirigez une petite armée que vous avez constituée avec beaucoup de soin en faisant attention à bichonner vos vétérans, bien plus efficaces face à l'ennemi. Chaque carte présente des objectifs à remplir et des points de contrôle à capturer permettant, selon leur type, de demander des renforts supplémentaires en pleine mission. Cette aide bienvenue se révèle indispensable au vu de la masse d'unités rivales présentes.

Chaque type d'escouade d'infanterie possède une capacité spéciale - comme des lance-roquettes par exemple ou des soldats spécialisés dans les soins. Pour les véhicules, c'est un peu différent, puisqu'il faut acheter ces compétences dans des systèmes d'équipement supplémentaires, que l'on peut changer à tout moment. Un blindé équipé d'un lance-flammes fait de gros ravages contre l'infanterie mais il est conseillé de rééquiper le canon de base pour affronter d'autres chars d'assaut.

Sans grandes surprises pour les fans, ce soft ravira certainement les adeptes de la stratégie, sans compter que la durée explose grâce à un mode multijoueurs très complet.

*A.I.*



A travers l'histoire





Rangée d'immeubles sise au nord de la poste, vers 1905, mais bien antérieure à celle-là. Une banque a remplacé assez récemment le café-restaurant de droite, lui-même déjà transformé par rapport à la photographie.



## Concours d'affiche

En partenariat avec Net2000, le Service des sports met au concours l'affiche de présentation de la Fête du stade 2009.

Agendée au 4 juillet, la manifestation, sera principalement dédiée aux familles (sports, concerts, animations, etc.).

Le concours est ouvert aux personnes ayant 16 ans révolus. Les participants proposeront une affiche représentant la vie sportive, culturelle et festive d'un stade sur une affiche couleur ou noir/blanc, papier cartonné 120gr, au format A4.

Délai pour la remise de l'affiche : **vendredi 17 avril** à retourner au Service des sports, concours « Fête du stade », rue Pierre-à-Mazel 10, 2000 Neuchâtel.

Le jury déterminera l'affiche gagnante durant la semaine du 20 avril.

**Renseignements complémentaires : Olivier von Gunten, tél. 079 205 22 66 ou par e-mail olivier.vongunten@ne.ch**



## Concert de la Musique militaire

Le concert annuel de L'Association Musicale Neuchâtel musique militaire et l'Helvetia St-Blaise aura lieu **samedi 28 mars à 20 heures à l'Aula du Mail.**

Placée sous la direction d'Yvan Tschopp et Nicolas Bovet, l'Association Musicale s'envolera en Grande-Bretagne et présentera un programme very british.

Le public découvrira également au cours de la soirée la relève, avec le Junior Band.




### Qualité de l'air à Neuchâtel

# Suivi des particules fines (PM10)

Les jonquilles sont en fleurs… pas de doute le printemps est bien arrivé et ce n'est pas les quelques giboulées de cette semaine qui inverseront la tendance. Ce changement climatique saisonnier influence la qualité de l'air.

En hiver, les périodes de brouillard induisent d'une part, des basses températures et une augmentation de l'utilisation des chauffages et d'autre part, des conditions météorologiques favorisant la stagnation des masses d'air en basses altitudes. C'est le smog hivernal. L'évolution des particules fines (PM10) est suivie attentivement afin de lancer, le cas échéant, des procédures d'interventions.

Les températures vont s'adoucir à l'approche de l'été et le risque de pics de PM10 va diminuer. Parallèlement, un autre phénomène va apparaître : la formation d'ozone en basse altitude. Le rayonnement solaire va progressivement s'intensifier et transformer les polluants émis par nos activités (oxydes d'azote, COV) induisant une production d'ozone. Cette transformation n'est pas instantanée et comme les masses d'air se déplacent, la production d'ozone est souvent décalée géographiquement des émissions des polluants. Dans le cas de Neuchâtel, par exemple, c'est à Chaumont que l'on en mesure les concentrations les plus élevées. Ce sous-produit est un gaz irritant. Les périodes les plus critiques sont les mois de juin et juillet lorsque l'ensoleillement est le plus fort. Des procédures d'intervention existent également pour ces événements.

Le graphique ci-dessous superpose les valeurs de PM10 enregistrées à Neuchâtel depuis 2006. Le caractère saisonnier de cette évolution ressort clairement. Même si les dépassements des normes sont observés périodiquement, les niveaux d'intervention sont heureusement rarement atteints. Il ne faut toutefois pas attendre le dépassement de ces seuils pour agir. Une grande proportion de ces PM10 est induite par la combustion des huiles de chauffage et par les moteurs diesels. Il est donc indispensable d'agir sur ces éléments afin d'une part, de réduire leur consommation et d'autre part, en plaçant des filtres à particules sur les moteurs diesels que se soit sur les véhicules ou sur les machines de chantier.

Pour plus d'informations et pour suivre quotidiennement l'évolution des concentrations des PM10 et de l'ozone à Neuchâtel : www.ne.ch/air

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032 889 67 30, ou du délégué communal à l'environnement, tél. 032 717 76 75, Pierre-Olivier.Aragno@ne.ch

## Echos

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, à la journée des exposants neuchâtelois de la foire de Bâle.

■ Samedi, M^me^ Françoise Jeanneret, directrice des sports, représentera les Autorités communales, au championnat suisse des Clubs, ligue nationale A et B, organisé par le Red-Fish.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M^me^ Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition « Parce Queue », au Muséum d'histoire naturelle.

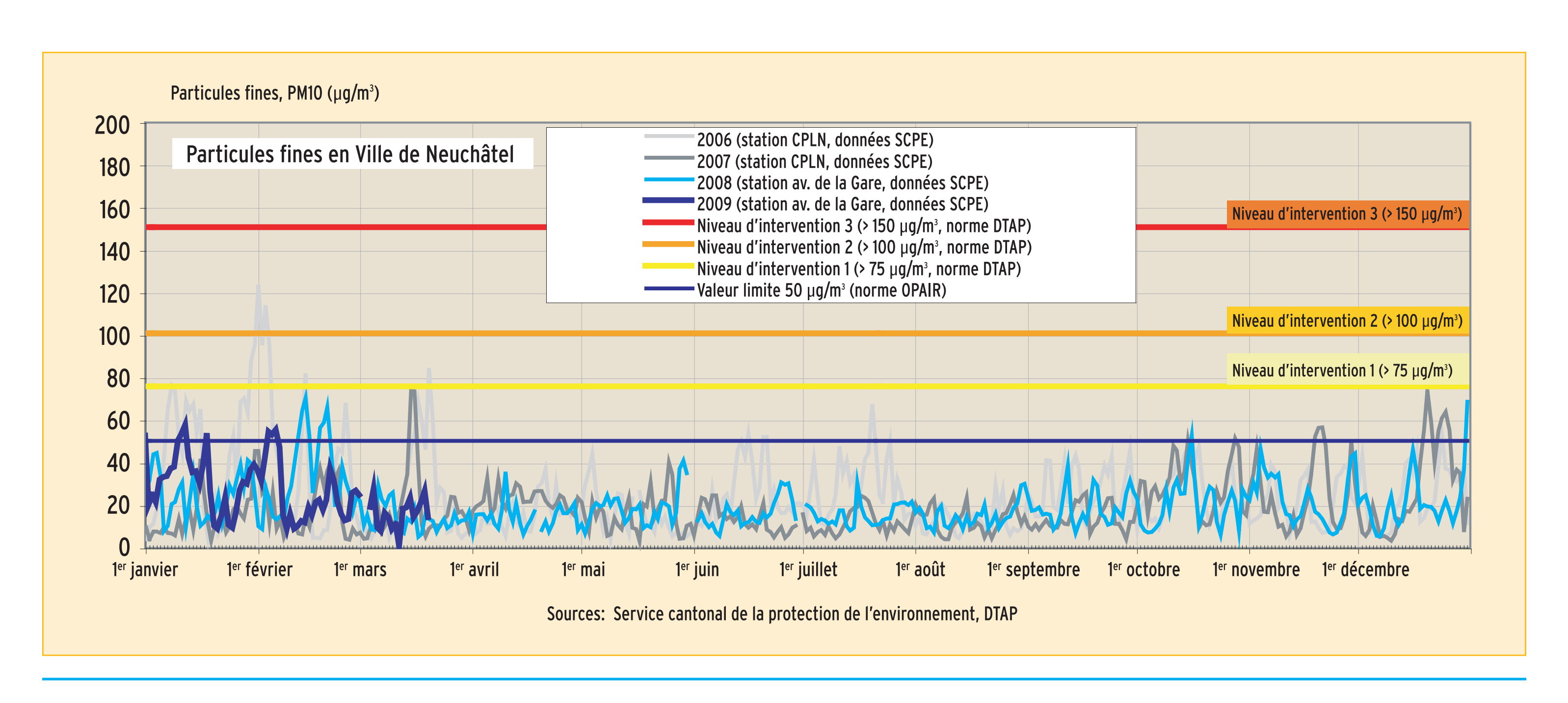
■ Le Conseil communal a adressé ses voeux et félicitations à M^me^ Rose-Marie Weill, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e^ année et à M^me^ Marguerite Schenk, à l'occasion de son entrée dans sa 103^e^ année.



## Dépistage du glaucome

Suite au succès rencontré par son invitation à une journée de dépistage gratuit du glaucome le 30 mars, l'Hôpital neuchâtelois a doublé son offre en étalant les rendez-vous sur une deuxième journée, dont les plages se sont remplies très rapidement, au point qu'aucun rendez-vous ne peut plus désormais être pris dans le cadre de cette action.

L'HNE remercie la population de sa compréhension et l'encourage à planifier néanmoins un dépistage si vous avez plus de 40 ans.



Sources: Service cantonal de la protection de l'environnement, DTAP



## Programme cinéma pour la semaine du 25 au 31 mars

**APOLLO 1** 032 710 10 33
**COCO**
2e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Gad Elmaleh, Pascale Arbillot, Manu Payet.
De Gad Elmaleh. Première suisse.

**APOLLO 1** 032 710 10 33
**WELCOME**
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF + VO s-t fr. me au ma 18h.
Acteurs: Vincent Lindon, Audrey Dana, Firat Ayverdi.
De Philippe Lioret.

**APOLLO 2** 032 710 10 33
**DUPLICITY**
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve, lu/ma 15h, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h15, sa/di 17h45. VO s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h45, je 15h, 20h30.
Acteurs: Julia Roberts, Clive Owen, Tom Wilkinson.
De Tony Gilroy.

**APOLLO 2** 032 710 10 33
**VOLT HÉROS MALGRÉ LUI**
8e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Chris Williams Howard Byron.

**APOLLO 3** 032 710 10 33
**LAST CHANCE FOR LOVE**
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au lu 20h30, sa/di 18h.
VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 18h, ma 20h30.
Acteurs: Dustin Hoffman, Emma Thompson.
De Joel Hopkins.

**APOLLO 3** 032 710 10 33
**MARLEY & MOI**
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Jennifer Aniston, Owen Wilson.
De David Frankel.

**APOLLO 3** 032 710 10 33
**THE UNBORN**
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Odette Yustman, Gary Oldman, Meagan Good.
De David S. Goyer.

**ARCADES** 032 710 10 44
**GRAN TORINO**
5e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 20h, ve/sa 22h30.
VO angl. s-t fr/all. je 20h.
Acteurs: Clint Eastwood, Bee Vang, Ahney Her.
De Clint Eastwood.

**ARCADES** 032 710 10 44
**LE CHIHUAHUA DE BEVERLY HILLS**
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30.
Acteurs: Drew Barrymore, Salma Hayek, Jamie Lee Curtis.
De Raja Gosnell.

**BIO** 032 710 10 55
**SLUMDOG MILLIONAIRE**
9e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle. Derniers jours.

**BIO** 032 710 10 55
**LE DÉJEUNER DU 15 AOÛT**
3e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO it. s-t fr/all. me au ma 15h30.
Acteurs: Gianni Di Gregorio, Valeria De Franciscis, Marina Cacciotti.
De Gianni Di Gregorio.

**BIO** 032 710 10 55
**NORDWAND**
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO all. s-t fr. me au ma 17h30.
Acteurs: Benno Fürmann, Florian Lukas, Johanna Wokalek.
De Philipp Stölzl.

**REX** 032 710 10 77
**SI LOIN**
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VO esp. s-t fr/all. je, 15h, ve 18h, lu 20h30.
Acteurs: Cecilia Vallejo, Tania Martinez, Pancho Aguirre.
De Tania Hermida.

**STUDIO** 032 710 10 88
**LA PREMIÈRE ÉTOILE**
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Lucien Jean-Baptiste, Anne Consigny.
De Lucien Jean-Baptiste. Première suisse.

**STUDIO** 032 710 10 88
**MARCELLO, MARCELLO**
5e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VO it. s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Francesco Mistichelli, Elena Cucci, Luigi Petrazzuolo.
De Denis Rabaglia.



## L'instantané de Stefano Iori...



... l'Etat civil déménage au faubourg de l'Hôpital 2

## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:** N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:** tél. 032 720 30 30.

**Services industriels** – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

### Services publics

**Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS)**: tél. 032 919 66 44, lundi - vendredi 8h à 11h; lundi, mardi et jeudi 14h à 17h.

**Service de consultations conjugales** (fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous, tél. 032 886 80 10.

**Service de dépannage pour jeunes handicapés**: tél. 032 835 14 55, du lundi au vendredi.

**Service du Planning familial** (fbg de l'Hôpital 27), consultations gratuites. Permanence: lundi, mardi, vendredi 14h à 18h, mercredi 13h à 19h, ou sur rendez-vous, tél. 032 717 74 35 ou 032 717 74 36.

**Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois**: Mme Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: Mme Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### Soins et aide à domicile

**Centre de santé de Neuchâtel et environs**

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

### Les services religieux

**Paroisse réformée évangélique**

**Cultes du samedi 28 et dimanche 29 mars**

*Sud:*

**Collégiale**: di à 10h, culte d'adieu de Guy Bovet, avec sainte cène, garderie.

**Temple du Bas**: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Jeudi 2 avril à 14h30, rencontre des aînés.

*Nord:*

**Ermitage**: di à 10h30, culte.

**Valangines**: di à 9h30, culte avec sainte cène.

*Est:*

**La Coudre**: samedi 28 à 18h, culte avec sainte cène.

*Ouest:*

**Charmettes**: di à 10h, culte avec sainte cène.

**Pourtalès**: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde**: 29. März 9.45 Uhr Gottesdienst mit anschl. Kirchgemeindeversammlung im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

**Eglises catholiques romaines**

**Notre-Dame**: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc**: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**: di à 10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert**: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage**: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

**Eglise catholique chrétienne**

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.


### Impressum

**Editeur:**
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

**Illustration:**
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**
Catherine Ecabert

**Impression:**
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**
22'000 exemplaires



UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ
pour l'avenir des enfants
❑ Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants
Je verserai chaque mois:
❑ Fr. 30.- ❑ Fr. ____
Veuillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.
❑ Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages
❑ Madame ❑ Monsieur
Nom
Prénom
Rue
NPA/Lieu
Date
Signature
Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch
© Jolidon / Tdh
Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch
Annonce gratuite






**La programmatrice du Queen Kong Club Xavière Sennac raconte la naissance de l'établissement, désormais bien connu à Neuchâtel**

# Le QKC fête son premier anniversaire

**Les lieux alternatifs n'ont rien perdu de leur charme et se portent plutôt bien à Neuchâtel. Le Queen Kong Club, qui fêtera son premier anniversaire les 2, 3 et 4 avril en est la preuve vivante. Géré par l'Association Boris Kouglopff, l'établissement, anciennement Namasté, a su se faire sa place dans le paysage neuchâtelois, en enflammant tour à tour les rockeurs, les fans de folk ou encore les férus d'électro. Rencontre avec Xavière Sennac, 35 ans, cogérante de l'Interlope et programmatrice-administratrice du QKC, qu'elle fait tourner avec Alain Perret Gentil.**



Le QKC, anciennement Namasté, a su en un an conquérir une clientèle de fidèles.

**Qu'est-ce que le Queen Kong Club exactement ?**

C'est un club de musique où il est possible de danser comme dans une disco, tout en écoutant des concerts « live » et des dj's. Cela va du Rock garage (également appelé punk sixties) à de l'électro pointue en passant par le folk. Nous restons une scène alternative, qui propose aux 15-50 ans des concerts de qualité à des prix oscillant entre 5 et 15 francs. Le Queen Kong Club travaille main dans la main depuis janvier avec la Case à Chocs en éditant un programme commun.

**Pourquoi avoir choisi le nom de Queen Kong Club alias QKC ?**

Il nous fallait insérer le mot « club » et apporter une touche féminine étant donné qu'à la base, c'est l'association des Filles du Calvaire qui avait repris le lieu, Alain Perret Gentil étant venu se greffer par la suite. Nous avons finalement choisi ce nom (QKC) sur un coup de tête, dans une réflexion de fin de soirée.




**Avant de devenir programmatrice-administratrice du QKC, ainsi que gérante du restaurant l'Interlope avec Marie Walder, vous étiez infirmière. Pourquoi une telle reconversion ?**

A la base, je suis Cadurcienne (Cahors/France) et j'ai fait des études d'infirmière. J'ai toujours travaillé en psychiatrie, car c'est un domaine qui permet d'avoir une perception du monde différente, il ouvre les portes à l'imaginaire et à un univers qui rejoint un peu celui des concerts. Tout est déconnecté de la réalité. Entre l'âge de 25 et de 27 ans, j'ai senti qu'une page se tournait pour moi et je suis donc venue en Suisse.

> « Les soirées trop alternatives sont risquées mais je persiste à en programmer. »

En fait, j'ai atterri à Neuchâtel tout à fait par hasard, en travaillant tout d'abord à Delémont, puis à Perreux. J'étais arrivée à un stade où j'avais beaucoup donné dans le domaine médical, sans pouvoir recharger mes batteries. J'ai assisté à beaucoup de concerts, rencontré beaucoup de monde et de fil en aiguille, je me suis retrouvée dans l'association Boris Kouglopff, à programmer des artistes que j'avais vraiment envie de faire découvrir au public. C'est une vraie passion à présent et je dirais même une obsession.

**Les Neuchâtelois sont-ils réceptifs au concept « petit club alternatif et musique live » ?**

Le concept a conquis une clientèle fidèle . Ce que je regrette, c'est que le public de la région n'est pas curieux de découvrir ce qu'il ne connaît pas, même si c'est de qualité. Les soirées trop alternatives sont risquées, mais dans mon obstination, je persiste à en programmer. Le déficit qu'elles engendrent souvent peut ensuite être compensé avec les recettes des soirées « mainstream » qui elles, marchent bien. Le public est composé de Neuchâtelois, bien sûr, mais aussi de Biennois et même de Lausannois, de temps en temps.

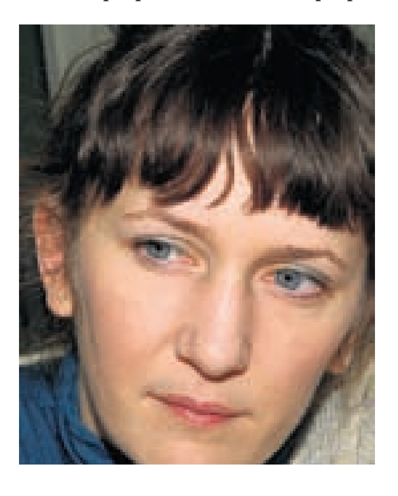
**Récemment, vous vous êtes fait voler l'ordinateur du QKC. Vous arrive-t-il souvent des mésaventures de ce genre ?**

Nous avons plutôt des problèmes de détérioration du matériel dû à l'alcool, que ce soit dans les toilettes, sur les façades ou dans la salle. La grande table de mixage de la salle principale de la Case, par exemple, a été endommagée par de la bière et la réparation a coûté fort cher. Quant à l'ordinateur, il nous a été restitué.

Le budget du QKC s'élève à 300'000 francs, dont une subvention de la Ville de Neuchâtel (6000 francs), sachant que nous fonctionnons majoritairement avec des bénévoles, lors des soirées. Nous recherchons d'ailleurs toujours du monde pour donner des coups de main. Les cachets des artistes sont par ailleurs de plus en plus élevés, en particulier lorsqu'il s'agit d'électro. Ces gens perdent parfois le sens des réalités.

**Quels sont les prochains défis et les nouveautés prévues au QKC ?**

Nous souhaitons maintenant lancer des soirées dubstep, en collaboration avec le collectif biennois radiodadio, c'est mon nouveau cheval de bataille. J'aimerais instaurer au QKC une soirée mensuelle consacrée à la dubstep, comme c'est déjà le cas à l'Interlope les premiers samedis du mois. Cette musique est une évolution du dub vers la techno et peut comporter des sonorités minimales et électro. Je vais essayer d'étoffer l'équipe de production avec des gens motivés, il faudrait que plus de monde s'implique pour le Queen Kong Club afin d'en assurer l'avenir et me permettre de m'impliquer à fond dans certains projets autour de la Case.



**Quelles sont les festivités prévues pour ce premier anniversaire ?**

L'idée est d'organiser trois jours de concerts. Jeudi, il y aura un souper cajun. Il sera suivi par de la folk, puis des dj's qui mixeront avec des 78 tours et des gramophones. Le vendredi sera consacré à l'électro au QKC et dans toute la Case. Enfin le samedi, ce sera du super n'importe quoi avec de l'accordéon, du ukulélé et un concert de blues.

*Laure-Anne Pessina*